



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 10 août 2011
N° CERTA-2011-AVI-447

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Adobe Flash Media Server

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-447>

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-447
Titre	Vulnérabilité dans Adobe Flash Media Server
Date de la première version	10 août 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Adobe APSB11-20 du 09 août 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

- Flash Media Server 3.5.6 et versions antérieures ;
- Flash Media Server 4.0.2 et versions antérieures.

3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans Adobe Flash Media Server.

4 Description

Une vulnérabilité de type corruption de mémoire a été corrigée dans Adobe Flash Media Server. Son exploitation permet à une personne malintentionnée d'effectuer un déni de service.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Adobe apsb11-20 du 09 août 2011 :
<http://www.adobe.com/support/security/bulletins/apsb11-20.html>
- Référence CVE CVE-2011-2132 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-2132>

Gestion détaillée du document

10 août 2011 version initiale.